



La Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de l'Aveyron (FDSEA 12) est le syndicat agricole majoritaire du département depuis plus de 60 ans. Elle regroupe 4 300 agriculteurs, actifs et retraités, dont elle défend les intérêts sur le plan individuel et collectif. Au service des agriculteurs, la FDSEA offre à ses adhérents les conseils, l'expertise, l'information et le soutien nécessaires pour qu'ils puissent exercer leur métier dans les meilleures conditions. La FDSEA œuvre aussi pour faire du monde rural un espace vivant pouvant s'appuyer sur des agriculteurs nombreux, soucieux de pérenniser sur leur territoire une dynamique économique, empreinte de respect des terroirs et de l'environnement.
www.fdsea12.fr

Retrouvez-nous sur :



Le syndicat des Jeunes Agriculteurs (JA 12), regroupe plus de 350 adhérents et représente les intérêts des jeunes agriculteurs du département au sein des différents organismes agricoles locaux et nationaux. Il travaille sur différents dossiers, et tout particulièrement sur l'installation de nouveaux agriculteurs et la transmission des exploitations, ainsi que sur la promotion des métiers de l'agriculture.

www.ja12.fr

Retrouvez-nous sur :



Non à la fausse simplification sur la gestion, la création et l'entretien des haies !

Le Gouvernement annonçait une simplification des règles encadrant la gestion des haies agricoles, pourtant les agriculteurs découvrent un dispositif qui ajoute de nouvelles démarches administratives, davantage de contraintes incohérentes avec la réalité du terrain.

Au lieu de simplifier pour favoriser l'implantation et l'entretien des haies... un dispositif complexe voit le jour

Les haies sont entrées dans l'agenda politique national à la suite notamment d'un rapport du CGAAER de 2023 qui soulignent une perte, année par année, des linéaires de haies en France.

Jeunes Agriculteurs et la FNSEA se sont mobilisés pour la simplification des normes applicables aux haies, la possibilité pour les agriculteurs de déplacer leurs haies, la facilitation de leur entretien et la valorisation des produits de la haie.

Les agriculteurs ont conscience de l'intérêt des haies, l'idée est que planter et entretenir des haies ne se transforme pas en fardeau administratif, mais plutôt que ce travail soit valorisé.

Le « guichet unique » devait faciliter la gestion en centralisant les demandes de destruction et la compensation, ainsi qu'en rendant départementale la période d'interdiction de taille de haie. Mais au vu du décret sur le guichet unique, c'est un système qui complexifiera et qui pénalisera celles et ceux qui préservent, entretiennent et plantent des haies au quotidien !

Nous refusons une réglementation déconnectée des réalités agricoles locales.

Ne dissuadons pas ceux qui plantent et entretiennent les haies de le faire, mais valorisons-les et simplifions-leur les démarches !



Paysage de l'Aveyron avec ses haies, plateau de Montbazens – source : Paysages de l'Aveyron, CAUE 12



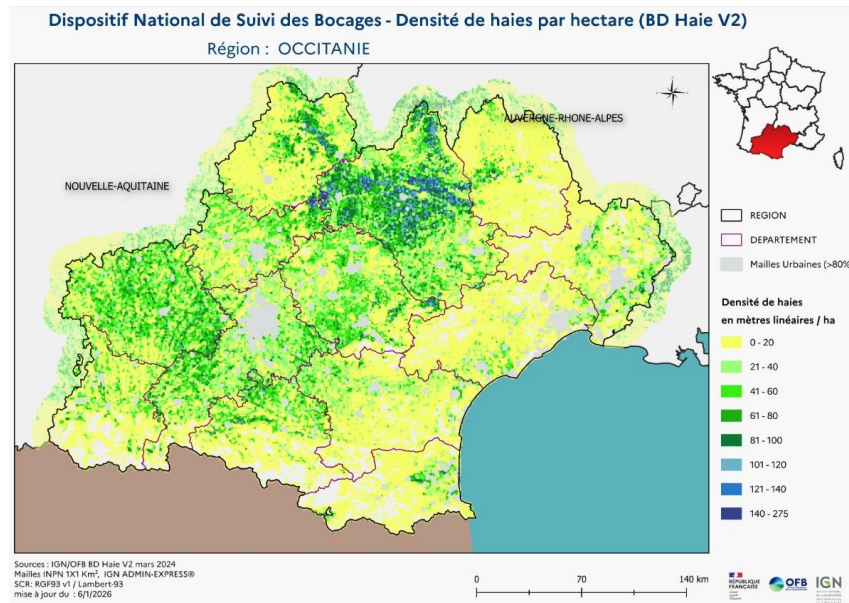
La Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de l'Aveyron (FDSEA 12) est le syndicat agricole majoritaire du département depuis plus de 60 ans. Elle regroupe 4 300 agriculteurs, actifs et retraités, dont elle défend les intérêts sur le plan individuel et collectif. Au service des agriculteurs, la FDSEA offre à ses adhérents les conseils, l'expertise, l'information et le soutien nécessaires pour qu'ils puissent exercer leur métier dans les meilleures conditions. La FDSEA œuvre aussi pour faire du monde rural un espace vivant pouvant s'appuyer sur des agriculteurs nombreux, soucieux de pérenniser sur leur territoire une dynamique économique, empreinte de respect des terroirs et de l'environnement. www.fdsea12.fr

Retrouvez-nous sur :



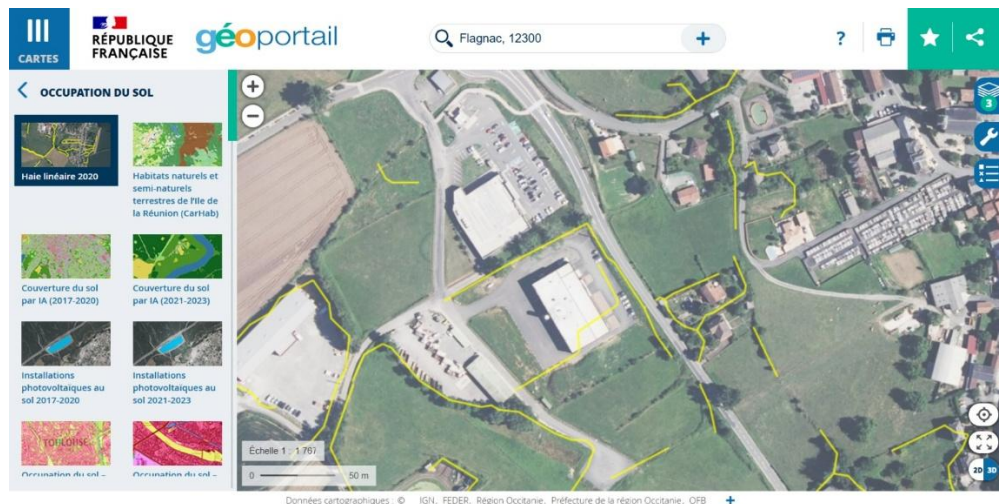
La place importante des haies en Aveyron

L'Aveyron est un département bocager avec un maillage très important lié à l'élevage, aux paysages vallonnés, aux prairies et aux systèmes agricoles traditionnels.



Incontestablement c'est l'un des départements français au plus grand linéaire de haies. Il est classé 3^{ème} département français en nombre de kilomètres linéaires de haies avec 49 602,3 km, si l'on se fie aux données du rapport « La haie, levier de la planification écologique » du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, daté d'avril 2023.

Cependant les chiffres varient fortement selon les sources (IGN, PAC, rapport du CGAAER...) pouvant aller de 25 000 km linéaires de haies à plus de 49 600 km, soit du simple au double ! Aussi, les chiffres sont contestables, car les haies recensées dans le linéaire agricole peuvent faire l'objet d'erreurs. C'est le cas sur l'exemple ci-dessous, l'IGN qui recense une haie sur un parking de supermarché...



Le syndicat des Jeunes Agriculteurs (JA 12), regroupe plus de 350 adhérents et représente les intérêts des jeunes agriculteurs du département au sein des différents organismes agricoles locaux et nationaux. Il travaille sur différents dossiers, et tout particulièrement sur l'installation de nouveaux agriculteurs et la transmission des exploitations, ainsi que sur la promotion des métiers de l'agriculture.

www.ja12.fr
Retrouvez-nous sur :



Avec une telle marge d'erreur, de doutes et d'interprétations des haies il n'est pas possible d'affirmer les linéaires perdus ou créés en plus d'années en années ; les données ne sont pas comparables selon les sources et les méthodes de recensement.

La FDSEA et JA Aveyron demandent une définition claire et précise d'une haie.



La Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de l'Aveyron (FDSEA 12) est le syndicat agricole majoritaire du département depuis plus de 60 ans. Elle regroupe 4 300 agriculteurs, actifs et retraités, dont elle défend les intérêts sur le plan individuel et collectif. Au service des agriculteurs, la FDSEA offre à ses adhérents les conseils, l'expertise, l'information et le soutien nécessaires pour qu'ils puissent exercer leur métier dans les meilleures conditions. La FDSEA œuvre aussi pour faire du monde rural un espace vivant pouvant s'appuyer sur des agriculteurs nombreux, soucieux de pérenniser sur leur territoire une dynamique économique, empreinte de respect des terroirs et de l'environnement.
www.fdsea12.fr

Retrouvez-nous sur :



Le syndicat des Jeunes Agriculteurs (JA 12), regroupe plus de 350 adhérents et représente les intérêts des jeunes agriculteurs du département au sein des différents organismes agricoles locaux et nationaux. Il travaille sur différents dossiers, et tout particulièrement sur l'installation de nouveaux agriculteurs et la transmission des exploitations, ainsi que sur la promotion des métiers de l'agriculture.

www.ja12.fr

Retrouvez-nous sur :



Le « guichet unique », nouveau dispositif

En 2023, les ministères de l'agriculture et de l'écologie ont lancé la rédaction du Pacte en faveur de la haie avec pour objectif un gain net de 50 000 km de haie d'ici à 2030.

A partir du 1^{er} juin 2026,

- Une haie enlevée doit être déplacée avec un coefficient de compensation de 2,5 fois plus de longueur. C'est-à-dire que pour 100 m de haie coupée il faut replanter 250 mètres.
- Le guichet unique regroupe 14 réglementations, sans simplification.
- La moindre intervention sur les haies par un agriculteur est encadrée.
- Tout projet, quelle que soit son ampleur et son impact sur les espèces protégées, devra faire l'objet d'une autorisation, impliquant des démarches administratives lourdes et de l'anticipation.
- La période d'interdiction de taille des haies sera définie au niveau préfectoral.

L'ensemble des haies en bordure de parcelles, est un patrimoine vivant qui existe grâce aux agriculteurs qui les plantent et les entretiennent. Nous déplorons de créer une surcharge administrative, une gestion plus restrictive que la réglementation actuelle et un risque de sanction accru.

Notons que ces mesures en faveur de la biodiversité ne reposent quasiment que sur les agriculteurs, seuls concernés par ce dispositif, or ils ne sont pas les seuls propriétaires de haies.

Du biais macarel : simplifier plutôt que complexifier !

Nous demandons la simplification de la gestion des haies, un système plus lisible et beaucoup plus de pragmatisme.

En l'état, le dispositif pourrait avoir l'effet inverse que celui escompté en dissuadant de planter et entretenir des haies pour éviter des démarches administratives lourdes, des contrôles et d'éventuelles sanctions.

Le coefficient compensateur est extrêmement élevé. Nous n'acceptons pas un tel coefficient, il compense bien au-delà des haies existantes et peut être périlleux à appliquer. Il est important de permettre aux agriculteurs de restructurer leurs linéaires de haies pour répondre aux besoins qui peuvent évoluer au cours de la vie de leur exploitation. Nous demandons une marge de manœuvre plus large pour les projets de déplacement de haies et une vision claire sur ce qui peut être fait dans les territoires.

Concernant les espèces protégées, le bon sens voudrait que l'on différencie les atteintes aux espèces protégées selon l'ampleur des projets et nous demandons à ce que les projets les moins impactant puissent voir le jour sans avoir à attendre l'autorisation et passer par de longues démarches administratives.

Sur le terrain, nous relevons d'autres incohérences, parmi lesquelles :

- La période de la taille des haies est définie par la Préfecture et uniforme pour l'ensemble du département, sans prise en compte des disparités du territoire alors que selon les zones, Nord, Sud, Est, Ouest, on distingue un décalage notable de l'état d'avancement de la végétation pour une même date.
- L'allongement de la période d'interdiction de taille passant de 20 à 21 semaines, toujours sans tenir compte des disparités au sein d'un même département, nous demandons à ce que cette période soit réduite à 16 semaines, tout en prenant en compte la nidification des oiseaux et les enjeux de biodiversité, cette solution nous paraît plus adaptée.



La Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de l'Aveyron (FDSEA 12) est le syndicat agricole majoritaire du département depuis plus de 60 ans. Elle regroupe 4 300 agriculteurs, actifs et retraités, dont elle défend les intérêts sur le plan individuel et collectif. Au service des agriculteurs, la FDSEA offre à ses adhérents les conseils, l'expertise, l'information et le soutien nécessaires pour qu'ils puissent exercer leur métier dans les meilleures conditions. La FDSEA œuvre aussi pour faire du monde rural un espace vivant pouvant s'appuyer sur des agriculteurs nombreux, soucieux de pérenniser sur leur territoire une dynamique économique, empreinte de respect des terroirs et de l'environnement.
www.fdsea12.fr

Retrouvez-nous sur :



Le département entier concerné et mobilisé

Pour dire « Non au guichet unique » et demander une véritable simplification des règles, les agriculteurs aveyronnais se sont mobilisés mercredi 13 mai à 21 heures, devant la préfecture aveyronnaise et ses sous-préfectures.

Sur place, les agriculteurs ont édifié des haies devant chaque préfecture. Si la Préfète et les sous-préfets veulent sortir il faudra la déplacer et replanter 2,5 fois plus que sa longueur !



Le syndicat des Jeunes Agriculteurs (JA 12), regroupe plus de 350 adhérents et représente les intérêts des jeunes agriculteurs du département au sein des différents organismes agricoles locaux et nationaux. Il travaille sur différents dossiers, et tout particulièrement sur l'installation de nouveaux agriculteurs et la transmission des exploitations, ainsi que sur la promotion des métiers de l'agriculture.

www.ja12.fr

Retrouvez-nous sur :



* Rapport « La haie, levier de la planification écologique » du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, daté d'avril 2023, duquel a émané la création du guichet unique.

Contacts presse :

Marie-Amélie Viargues, présidente de la FDSEA de l'Aveyron : 06 78 46 45 06

Clémence Bernié, présidente des Jeunes Agriculteurs Aveyron : 06 83 69 24 38

Charlotte-Eléonore Jancenelle, chargée de communication Jeunes Agriculteurs Aveyron : 06 87 62 58 15

Nathalie Puech, chargée de communication FDSEA de l'Aveyron : 07 69 20 22 86